Image not found or type unknown

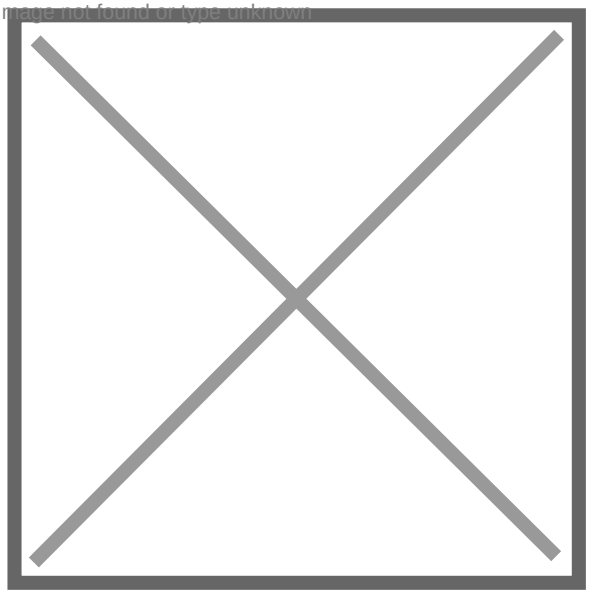

# Achat de voiture sans acte de cession et divorce

Par **farich**, le **06/11/2012** à **12:25**

Bonjour,
Marié sans contrat de mariage, j'ai acquis le véhicule de ma mère pour une somme bien en dessous de sa valeur réelle. Aucun acte de cession n'a été effectué, et la carte grise est toujours au nom de ma mère. Actuellement en cours de divorce ma femme veut récupérer la voiture, le peut elle achant que nous n'avions pas de compte commun à l'époque de l'achat? De plus cette voiture est gardée chez un membre de sa famille pour que je n'y ai pas accès. Que puis je faire?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés